



BULLETIN DE NOUVELLES DU SECAAR
N° 175 2^e semestre 2021

► ÉDITO

LE SECAAR SÈME L'ESPOIR

L'histoire des années 1980¹ du Secaar rapporte que dans une communauté en Guinée Conakry (Afrique de l'Ouest), Namoon et sa femme Esther sont tous deux cultivateurs. Le couple est très engagé dans leur église et il chante dans la chorale. **«Je vais à l'église, disait Namoon pour rencontrer Dieu; mais je me demande si Dieu peut m'aider dans mon travail de cultivateur».**

Cette préoccupation exprimée constitue en réalité le plus grand problème du couple dans son travail agricole : le désherbage de leur champ de riz. En effet, Esther rencontre des difficultés avec les mauvaises herbes qui envahissent son champ de riz sans trouver une solution adéquate et elle est tentée de penser que Dieu la soutient insuffisamment dans son travail d'agricultrice.

Ces genres de situations nous rendent souvent confus-e et suscitent beaucoup de questionnements. De quoi demain sera-t-il fait? Nos problèmes quotidiens vont-ils laisser la place à une vie plus heureuse et exempte de difficultés? Comment vit mon prochain par rapport à telle ou telle situation? Pourquoi ceci ou cela m'arrive-t-il?

Face à ces questions, il est parfois inimaginable que des solutions peuvent provenir de nos propres milieux, de nos savoirs et savoir-faire existants voire même ceux de nos voisin-e-s pas trop loin de nous. La fin de cette histoire montre que c'est grâce à une visite des champs de riz du village organisée par le Secaar qu'Esther découvre la solution à son problème de désherbage : deux champs, côte à côte, un semé en ligne et l'autre, à la volée. Le désherbage étant plus facile pour le champ semé en ligne et plus difficile dans celui mis en place à la volée. La solution partira de l'observation par Esther du champ d'un autre riziculteur

► suite de la page 2

SOMMAIRE

- Edito P.1
- Thématique - Recherche action sur les pratiques agroécologiques : un parcours plein de leçons P.3
- Vie du Secaar P.7



Secaar

Agir ensemble pour un développement intégral

lors d'une rencontre d'échanges de connaissances et d'expériences organisée par le Secaar avec les agriculteur-trice-s dudit village.

Ainsi, pendant 9 ans d'accompagnement, de formation et de création d'espaces d'échanges, le Secaar, fidèle à sa vision de départ, a fait progresser 120 ménages agricoles dans la souveraineté alimentaire.

La finalité de ce programme exécuté est que les populations bénéficiaires des zones ciblées du Bénin et du Togo progressent vers la souveraineté alimentaire par l'agroécologie en vivant dignement dans leurs différents milieux avec des revenus décents provenant de leurs activités et de façon durable.

La création des espaces d'échanges, le développement du concept de fermier modèle² et de la stratégie de promotion de l'autonomisation des groupes cibles ont été déterminants pour la progression des bénéficiaires vers la finalité envisagée pour le programme.

Les ménages accompagnés sont désormais confiants en l'avenir de leur activité car ils savent appliquer des bonnes pratiques agroécologiques qui sont des leviers importants leur permettant de s'adapter aux changements climatiques, d'améliorer leurs rendements et par ricochet leurs revenus ou surtout d'être maître-sse-s de leur processus de production-transformation et commercialisation de leurs produits. Même le financement de leurs activités reste assuré par un mécanisme interne de mobilisation de l'épargne instauré et autogéré par ces mêmes groupements : le concept MUSO (Mutuelle de Solidarité). Cette dernière trouvaille a 3 objectifs essentiels à savoir :

- Sensibiliser les membres des ménages à une épargne régulière ;
- Donner la possibilité d'octroi de petits crédits annuels pour le soutien de leurs différentes activités ;
- Développer un esprit de solidarité en cas d'événements heureux, malheureux ; une assurance maladie, etc.

"LE CIEL QUI S'ÉTAIT ASSOMBRI...S'EST ÉCLAIRCI"

À partir des épargnes volontaires hebdomadaires, le fonds interne constitué est restitué aux épargnants (en fonction de leur épargne avec retenue d'un petit montant pour le fonctionnement) à la fin de chaque année pour le réinvestissement dans les activités de la campagne des membres.

Le Secaar grâce à cette dynamique d'échanges, de partages d'expériences et de valorisation /réadaptation des pratiques développées de part et d'autre dans sa zone d'intervention (Afrique francophone) a su redonner de l'espoir aux agriculteurs du Togo et Bénin.

Disons qu'il y a 9 ans, le ciel était obscur pour certain-e-s de ces agriculteurs-trices et des questions



existentielles foisonnaient dans leur tête. D'autres pensaient que le salut de leur activité agricole viendrait totalement d'ailleurs sans jamais réaliser que tous les ingrédients étaient presque disponibles sur place. À travers le programme de Recherche-action sur les bonnes pratiques, le Secaar a créé un engouement au niveau des agriculteur-trices et l'idée de « faire l'agriculture autrement » fait son petit bonhomme de chemin dans ces communautés et fait constater que la transition agroécologique est en cours dans ces milieux. Par la promotion de l'agroécologie à travers la stratégie du Secaar, le ciel qui s'était assombri sur Esther et bien évidemment sur d'autres agriculteurs-trices du Togo/ Bénin (par des multiples questionnements et découragements), s'est éclairci.

En tant que catalyseur, le Secaar contribue à l'éveil de consciences, au renforcement de capacités et surtout au partage d'expériences au profit des communautés dont le seul désir est d'apprendre davantage pour grandir en s'appuyant beaucoup plus sur les moyens locaux propres.

1 Vidéo Secaar : Pour une terre en Partage, 13 minutes, disponible sur le compte Youtube.

2 Un fermier modèle est un agriculteur-trice choisi-e par ses pairs et qui est sensé transmettre à 2 à 3 membres de sa communautés (par an) les enseignements théoriques et pratiques reçues dans le cadre du programme.



THÉMATIQUE

RECHERCHE-ACTION SUR LES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES : UN PARCOURS PLEIN DE LEÇONS

Suite à son Programme de Promotion de la souveraineté alimentaire et réseaux de fermes agroécologiques (2016-2018), le Secaar lançait en 2019 un Programme de Recherche-action sur les bonnes pratiques agroécologiques. Cette initiative touche à sa fin en cette année 2021.

LE CONTENU DES ACTIONS MENÉES

La mise en œuvre du programme de Recherche-action en agroécologie est effective auprès de six coopératives du Togo et Bénin à travers les actions menées. Celles-ci ont été essentiellement focalisées sur :

1. Le développement et la vulgarisation des bonnes pratiques agroécologiques à travers le concept de « fermier-ières modèles » et de « Recherche-action sur certaines pratiques vulgarisées » ;
2. Le renforcement organisationnel des groupes bénéficiaires à travers les formations sur des thèmes d'organisation coopérative et de gestion efficiente des activités ;

3. L'organisation périodique des rencontres d'échanges et de partage d'expériences entre les membres des groupes cibles de différentes localités ;
4. La consolidation de l'autonomie des groupes accompagnés par l'initiation et la mise en place des Mutuelles de Solidarité (MUSO). Ce sont des caisses autonomes de mobilisation des ressources financières locales ;
5. Le suivi rapproché des actions à travers des visites hebdomadaire des animateurs aux côtés des membres des coopératives.

Toutes ces actions conduites par l'équipe technique du Secaar ont permis au programme d'avoir des acquis significatifs.

► suite de la page 4



LA FINALITÉ ET LES OBJECTIFS

Le Programme de Recherche-action en agroécologie est une suite logique des projets antérieurs menés par le Secaar. Comparativement aux 2 autres phases antérieures du programme (2013-2015 et 2016-2018), la touche particulière de la phase 2019-2021 est de mieux documenter sous forme de Recherche-action les pratiques agroécologiques développées par les fermier-ière-s modèles et ce en collaboration avec les universités et instituts de recherche agricole (par exemple quelle doses exactes de compost à apporter à une culture et le rendement potentiel).

Globalement, l'objectif poursuivi est d'accompagner progressivement les bénéficiaires des zones ciblées du Togo et du Bénin vers la souveraineté alimentaire à travers l'agroécologie. Il s'agit spécifiquement que les bénéficiaires prennent convenablement en charge les différents besoins de leurs familles (soins de santé, repas, frais de scolarité des enfants, etc.) à partir des revenus générés par leurs activités.

LES GRANDS DÉFIS

Ce programme est marqué, entre autres, par l'ouverture d'une collaboration active avec le monde universitaire (l'Université de Lomé-Togo, l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin) et les institutions nationales de recherche agronomique. Ces collaborations doivent permettre non

seulement de porter la diffusion de l'agroécologie dans ces institutions mais aussi de donner une dimension plus documentée des différentes pratiques promues par le Secaar.

Le défi était de taille puisque ces 2 mondes (universitaire et de recherche) ont leurs exigences (timing des activités, le financement des essais, les protocoles de travail, etc.) qui ne sont pas faciles à satisfaire pour faire fonctionner une bonne collaboration. Néanmoins, un début de partenariat a pu voir le jour et se poursuit avec la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (Hepia).

LES DIFFICULTÉS ÉPROUVÉES

L'exécution du programme ne s'est pas faite sans difficultés. Durant ce parcours de 9 ans, (2013-2021). En dehors des perturbations climatiques (parfois la rareté et d'autres fois l'abondance des pluies), les difficultés de collaboration avec les universités, l'un des plus grands obstacles rencontrés est la crise sanitaire de la Covid qui a ralenti les activités prévues. Mais malgré le bouclage des grandes villes qui ne permettait pas à l'équipe technique d'aller faire le suivi des expérimentations mises en place dans les champs des producteurs, le programme a pu se poursuivre.

Le plus important dans notre contexte est la résilience de nos acteurs face à ces difficultés afin de pouvoir atteindre les résultats escomptés et produire des changements au niveau des communautés.



LES EXPÉRIENCES ACQUISES

En termes d'acquis, le programme a accompagné les coopératives dans :

L'amélioration des rendements des cultures et d'adaptation aux changements climatiques

À travers les activités, l'amélioration des rendements des cultures est une réalité malgré le contexte des changements climatiques.

La vulgarisation des bonnes pratiques agroécologiques a permis d'avoir de bons résultats. Les bonnes pratiques agroécologiques qui ont induit le plus de résultats probants sont : (i) la fabrication et l'utilisation du compost avec les matériaux disponibles localement (les résidus de récoltes, biomasse, déjections animales); (ii) le paillage qui réduit l'assèchement du sol et permet de conserver l'humidité du sol plus longtemps tout en procurant plus tard de la matière organique au sol; (iii) les associations culturales et la rotation des cultures; (iv) l'agroforesterie avec la plantation des arbres dans les cultures; (v) le labour perpendiculaire à la pente pour une meilleure gestion de l'eau; (vi) l'utilisation des bio pesticides à base de feuilles de neem, de papaye, du piment en poudre et du savon local, pour le traitement phytosanitaire des cultures.

Outre les pratiques ci-dessus énumérées qui sont communes à toutes les coopératives, certaines coopératives notamment Tossoma de Tchanwassaga

et Tiséla de Tchaéta pratiquent la technique du zaï. Celle-ci permet d'accroître sensiblement les rendements des cultures et de restaurer rapidement les sols dégradés. Avec l'adoption des bonnes pratiques agroécologiques vulgarisées par le programme, les paysans et paysannes ont amélioré sensiblement leurs productions surtout au niveau des céréales notamment le maïs et le riz (1 tonne à l'hectare à 3,5 t à l'hectare en 5 ans de mise en œuvre de pratique).

La prise en compte des soins de santé des membres des coopératives et de leurs familles.

Le Secaar a organisé des ateliers d'échanges d'expériences à l'intention des agriculteur-trice-s dans le but de permettre à chacun d'installer son propre jardin de plantes médicinales. Des apprentissages ont été aussi faits dans les domaines de la production, la conservation et l'utilisation convenables des plantes pour les soins de santé.

Les initiatives en termes de promotion des jardins de plantes médicinales ont déclenché une grande motivation des membres des coopératives qui ont adopté dans les six (6) villages couverts par le programme, lesdits jardins et l'usage des plantes médicinales pour les soins de santé. Certain-e-s fermier-ière-s modèles comme celui de Dzolo en ont fait une source de revenu complémentaire en commercialisant des prélèvements et des extraits de plantes médicinales issues de leurs jardins.

► suite de la page 6

La mise en place des mutuelles de solidarité (MUSO)

Les MUSO sont des structures de mobilisation des ressources financières propres des membres sous forme d'épargne. Elles servent à manifester la solidarité aux membres pour des situations de détresse ou de joie (décès d'un proche parent, maladie, évènement heureux, etc.) et à octroyer des crédits. Les fonds mobilisés sont sécurisés dans un compte ouvert par chaque groupe dans une institution de microfinance.

Le volet épargne des MUSO est destiné à : (i) financer les activités agricoles, de transformation ou/et de commerce des membres ; (ii) octroyer des petits crédits de solidarité aux membres pour le soutien de leurs différentes activités. Ces crédits sont remboursables avant la fin de l'année.

Dotées des textes réglementaires (statuts, règlements intérieurs, politique d'octroi de crédit), les MUSO disposent de leur Comité de gestion autonome vis-à-vis du Comité de gestion de la coopérative. Chaque membre dispose d'un livret d'épargne et de cartes de cotisations. Ces dernières sont faites au cours d'une réunion hebdomadaire.

L'initiation des MUSO aux côtés des coopératives a résolu en partie les problèmes d'accès aux financements des activités des membres des coopératives. Bien que ces mutuelles soient à leur début, les membres se font de petits crédits qui leur permettent de satisfaire leurs préoccupations. Cet instrument de mobilisation endogène de ressources financières fait déjà la fierté des familles et a besoin d'être renforcé.

LES LEÇONS TIRÉES

En termes de leçons tirées, la mise en place des MUSO nous a prouvé que les communautés peuvent mobiliser les ressources financières en leur sein en vue de réaliser de petits projets. Ceux-ci pourront générer des revenus pour autonomiser la communauté par la suite. Mais pour y parvenir, l'esprit de solidarité doit être préservé sans trop glisser vers un modèle capitaliste qui donnerait plus de ressources aux plus nantis des groupes en délaissant les moins nantis, donc plus vulnérables.

Un des exemples frappants est le cas de la MUSO de Dzolo qui, à partir des fonds de solidarité mobilisés en une année et les petits intérêts perçus sur les crédits octroyés, a acheté des chaises dont elle fait la location lors des évènements au village.

Une autre leçon tirée de la conduite de ce programme est la valorisation des ressources locales, en particulier les plantes pour des soins de santé efficaces. Grâce au programme, les agriculteur-trice-s ont compris qu'ils-elles disposent des savoirs et savoir-faire locaux pouvant leur permettre d'aller plus loin dans leur production.

FRUITS ET RÉSULTATS

Le programme a déjà commencé par porter des fruits :

- **Sur le plan diffusion des bonnes pratiques** : les fermier-ière-s modèles sont sollicité-e-s au sein de leur communauté pour partager les expériences acquises sur le programme. En exemple, les membres de la coopérative Veviedodo d'Amegnran enseignent la technique SRI (Système de Riziculture Intensif) à d'autres paysan-annes.
- **Sur le plan entrepreneurial** : la coopérative rizicole d'Amegnran a son unité de conditionnement de riz disponible sur le marché en sac de 5kg. Les autres coopératives améliorent leurs produits et les mettent en commercialisation aussi.
- **Sur le plan de la diversification des partenaires** : le programme a attiré d'autres partenaires. À Dzolo (Togo) la coopérative, grâce à leur expertise dans la transformation de l'arachide en plusieurs dérivées (huile, pâte d'arachide, galettes), prépare une collaboration avec un programme ouest-africain (WACA) piloté par le gouvernement togolais pour démultiplier ces expériences dans les autres communautés. Au Bénin, les coopératives collaborent également avec d'autres partenaires comme le projet PADAC (Projet de Développement Agricole des Collines) de l'AFD (Agence Française de Développement).
- **Sur le plan protection de l'environnement**, l'adoption des bonnes pratiques agroécologiques limite l'usage des pesticides chimiques non homologués qui envahissent le milieu rural ces dernières années. Les sols cultivés sont restaurés ce qui donne une démarcation nette entre le système de production des fermiers-ères membres des coopératives et les autres fermiers-ères. Même si c'est à petite échelle, ce changement de comportement et de pratiques culturelles est très fort pour emballer à l'avenir d'autres agriculteur-trice-s.

EFFORTS DE PÉRENNISATION

Après plusieurs années d'expériences sur le terrain et dont 3 essentiellement pour la Recherche-action sur les bonnes pratiques, l'approche des fermier-ière-s modèles est très bonne et pertinente car elle permet une meilleure diffusion de l'agroécologie. Le concept gagne la confiance des autres fermier-ière-s qui viennent solliciter l'appui technique des bénéficiaires du Secaar. Ce qui signifie que cette approche doit être bien soignée, renforcée et capitalisée en termes de gestion des savoirs, pour que ça devienne une "marque déposée" pour le Secaar et un instrument de démultiplication des innovations endogènes.



La capitalisation des acquis du Secaar sur ses programmes en agroécologie s'est traduite entre autres par la publication de plusieurs ouvrages disponibles au Secrétariat du Réseau à Lomé et sur le www.secaar.org. Au besoin, écrivez-nous sur secretariat@secaar.org.

Les fermes écologiques des organisations membres du Secaar à savoir la ferme écologique «Jardin d'Eden» de SEL-ONG, la ferme de Dangbo de l'EPMB et le site expérimental du Secaar au Togo doivent être renforcées pour servir de lieux d'apprentissage des pratiques agroécologiques voire des lieux d'organisation d'ateliers de partage sur l'agroécologie.

La stratégie MUSO ne serait pas du reste et doit être renforcée également pour accompagner les coopératives vers une parfaite autonomisation.

YANNICK ABODAH
CHARGÉ DE SUIVI-ÉVALUATION DU PROGRAMME
RECHERCHE-ACTION SUR LES BONNES PRATIQUES
AGROÉCOLOGIQUES AU TOGO ET BÉNIN

VIE DU SECAAR NOUVEL ÉLAN

Le Conseil d'Orientation et de Suivi (COS) du Secaar s'est réuni en session ordinaire, du 17 au 21 mai 2021, à Cotonou au Bénin. Conformément à ses prérogatives, le COS a entériné certaines réformes afférentes au Réseau en vue d'impulser un nouveau dynamisme. Ces réformes sont le résultat de l'analyse institutionnelle opérée au niveau de l'Organisation en 2020.

En ce qui concerne le cadre législatif et réglementaire, le Secaar dispose de nouveaux statuts et un nouveau règlement intérieur. Ces documents viennent adapter le fonctionnement du Réseau aux réalités imposées par son environnement et ses ambitions, le rendant plus opérationnel et plus efficace.

Une réforme des organes de fonctionnement du Secaar est aussi mise en application. Le mandat du Bureau passe de 2 ans à 3 permettant davantage à l'organe administratif de mettre en place sa politique d'action. De même, le COS, l'instance suprême se réunira désormais tous les 3 ans (au lieu de 2 ans) et tiendra des sessions en ligne. Le Secrétariat Exécutif du Secaar change aussi d'appellation et devient tout simplement «Secrétariat». Désormais aussi, le Secrétariat est coiffé par un-e seul-e Secrétaire Général-e aidé-e dans ses tâches par une équipe pluridisciplinaire.

Dans son nouvel élan, le Secaar s'appuiera davantage sur ses plateformes qui constituent un dispositif d'apprentissage mutuel, de réseautage et de partage entre les membres d'une même aire géographique. Ce sont la Plateforme Afrique de l'Ouest, la plateforme Afrique Centrale Nord, la plateforme Afrique Centrale Sud et la plateforme Europe. Chacune de ces plateformes dispose d'un point focal tournant.

Le Secaar réaffirme son identité d'organisation chrétienne au service du monde opérant à la fois en milieu rural et urbain. Le Réseau se décrit comme une Association internationale d'Églises et d'organisations chrétiennes d'Afrique et d'Europe engagée dans la promotion de l'être humain dans toutes ses dimensions. En tant que Réseau, le Secaar privilégie les liens entre ses membres pour qu'ils puissent partager leurs expériences et se dynamiser mutuellement. Les initiatives financées restent majoritairement internes au Réseau. La capitalisation et la diffusion d'expériences ainsi que la disponibilité de l'appui technique (grâce au réseau de personnes ressources dont disposent le Secaar) sont les leviers de travail.

Notons que le Secaar compte désormais 18 organisations membres depuis le COS de 2021 tenu à Cotonou au Bénin.

PROCHAINEMENT

LES ACTIVITÉS À VENIR

- ▶ Formation sur le développement holistique à l'Institut Supérieur de Théologie d'Abadjin (ISTHA) en RCI (07 au 09 décembre)
- ▶ Réunion extraordinaire du Bureau du Secaar (07 au 08 décembre)
- ▶ Webinaire sur les expériences du Secaar dans son programme Recherche-Action sur les bonnes pratiques agroécologiques au Togo et Bénin (09 décembre)
- ▶ Poursuite des actions des programmes agroécologiques (Recherche-action sur les bonnes pratiques, champs écoles et journées champêtres, etc.) au Togo, Bénin et au Rwanda

Abonnez-vous à la newsletter du Secaar en écrivant à secretariat@secaar.org. Continuez de nous suivre sur notre site internet et sur notre page Facebook :

www.secaar.org |  Secaar

Le Secaar (Service Chrétien d'Appui à l'Animation Rurale) est une Association regroupant dix-neuf Églises et organisations d'Afrique et d'Europe. Fondé en 1988, il constitue un réseau engagé dans la promotion d'un développement intégral.

CONTACT

Secaar

Secrétariat de Lomé
149, rue de l'OGOOU Kodjoviakopé
01 BP 3011 Lomé Togo

Tél : 00228 22 20 28 20 / 92 74 14 58
secretariat@secaar.org
www.secaar.org

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION SECAAR

- ▶ Église Protestante Méthodiste du Bénin (EPMB)
- ▶ Église Évangélique des Assemblées de Dieu (EEAD/BUPDOS)
- ▶ Alliance Missionnaire Internationale (AMI)
- ▶ Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE)
- ▶ Groupement d'Initiative Communautaire TerrEspoir (GIC TerrEspoir)
- ▶ Église Méthodiste Unie de Côte d'Ivoire (EMUCI)
- ▶ Service Protestant de Mission (Defap)
- ▶ Union Fraternelle des Églises Baptistes (UFEB)
- ▶ Centre Régional d'Appui et de Formation pour le Développement (CRAFOD)
- ▶ DM de Suisse
- ▶ Église Évangélique Presbytérienne du Togo (EEPT)
- ▶ Solidarité-Entraide-Libéralité (SEL - Bénin)
- ▶ Eglise Protestante du Sénégal (EPS / APES)
- ▶ Église Méthodiste du Togo (EMT / PMDCT)
- ▶ Assemblées Chrétiennes au Tchad / Programme Chrétien d'Animation Rurale (ACT / PCAR)
- ▶ Office de Développement des Églises Évangéliques (ODE)
- ▶ Église Presbytérienne au Rwanda (EPR)
- ▶ Réseau d'Action de Partage et de Solidarité du Mandoul (RAPS-Mandoul) du Tchad

RÉDACTION

Yannick Abodah, Simplicie Agbavon,
Ghislain Alofa-Kponvé

CHEFS DE RÉDACTION

Simplicie Agbavon, Ghislain Alofa-Kponvé

RELECTURE

Simplicie Agbavon, Thibaud Rossel, Lilia Breton

IMPRESSION

Partner Conseil (Lomé - Togo)

NUMÉRO 175 Décembre 2021

Parution : 2 fois par an